

le monde brisé, fragmenté, morcelé qui sert de toile de fond à l'inquiétude de l'ère baroque et que l'atomisme digbéen ne fait que renforcer ». Lutteurs, guerriers, combattants, les atomes « déchirent et lacèrent le monde matériel avec une violence inouïe et insoupçonnée » (p. 95). « Mouvement permanent du monde, déchiquetage désordonné, mais systématique », l'atomisme sert à décrire un monde caractérisé par sa violence perpétuelle, dans lequel la guerre est présentée non comme une simple comparaison, mais « réellement comme mode de fonctionnement » (p. 97). Pas de monde matériel sans combat. Les recherches menées dans le cercle de Mersenne fréquenté par Hobbes ou dans les cabinets des frères Dupuy auxquels était lié Gassendi montrent que les phénomènes d'attraction et la chute des corps auxquels s'intéresse Digby s'inscrivent pleinement dans les controverses qui agitent les esprits jusqu'à la mort de Mersenne en 1648 (p. 138-139). Il faut souligner les analyses passionnantes consacrées au rôle central de l'imagination et à la question des « envies », dont on trouvait déjà des éléments dans la *Dioptrique* de Descartes, mais auxquels Digby accorde une importance aussi grande que le fera Malebranche quelques années plus tard, avec la même fascination pour les cas singuliers (p. 176), ainsi que l'étude consacrée à la fantaisie (p. 280) ; ou encore les développements particulièrement éclairants sur la perspective métaphysique et baroque de Digby, la tension entre l'âme et le corps, « qui ne s'achèvera qu'à la Résurrection », la cohabitation des contraires et l'homme double qui ne surmontera jamais ses tensions, qui donnent toute la mesure de l'œuvre de Digby, « penseur de sensibilité baroque » (p. 546). L'ouvrage remarquable d'A.-L. de Meyer est ainsi une formidable incitation à lire Digby. Il est aussi une nouvelle manière d'aborder « l'époque baroque », sur lequel ce livre clair et érudit apporte un nouveau jour. Cultiver le bonheur terrestre, parce qu'il est un avant-goût de l'éternel, dans un monde où pourtant les atomes se déchirent : la sagesse baroque du chevalier Digby est sans aucun doute paradoxale. Qu'elle puisse être exposée sous la forme d'un système n'est certainement pas le moindre des paradoxes. C'est néanmoins ce à quoi est parvenu cet excellent livre.

Éric MARQUER

2. Nouvelles perspectives sur la politique de Hobbes : réflexions historiques et critiques

2.1 Robin DOUGLASS et Johan OLSHOORN (éd.), *Hobbes's On the Citizen. A Critical Guide*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020, 252 p.

Comme il fut publié en latin, le *De Cive* put être discuté dans toute l'Europe ; s'il avait été publié en anglais, il n'aurait été discuté qu'au Royaume Uni. De fait, pour beaucoup d'auteurs majeurs du XVII^e siècle – Grotius, Spinoza, Pufendorf, Leibniz et Bayle –, c'est le *De Cive* qui leur fit connaître Hobbes, et c'est à ce texte, plutôt qu'au *Léviathan*, qu'ils adressèrent leurs critiques. Fort bien édité par Robin Douglass et Johan Olsthoorn dans la collection des « Cambridge Critical Guides », ce volume a pour premier mérite de nous le rappeler. Si Hobbes avait été emporté par la maladie en 1647, son influence sur la pensée politique européenne en eût été à peine diminuée. Nous n'aurions certes pas identifié son auteur à la figure monstrueuse de Léviathan, et nous n'aurions pas connu la virulence des débats qui firent suite à la publication de 1651, mais une lecture attentive des critiques formulées à l'encontre de certaines thèses du *De Cive* montre que ces débats, certains d'entre eux du moins, étaient déjà en germe, sous forme d'arguments et sans passion excessive, dans la réception du *De Cive*. Il faut donc considérer les thèses de ce dernier ouvrage pour elles-mêmes, et apprécier tout particulièrement le caractère systématique et concis de l'exposé que Hobbes nous en

donne. Tel est le propos du volume, qui trouve son point de départ dans la seconde conférence bisannuelle de la European Hobbes Society, qui s'est tenue à Amsterdam en 2018 : le *De Cive* est un objet d'étude à part entière, et pas seulement une étape préparatoire sur la route du *Léviathan*. Otfried Höffe avait déjà publié, en allemand, un *Thomas Hobbes: De Cive* (2008), mais la première étude en anglais intégralement consacrée à ce livre ne répond pas à un objectif didactique : c'est le résultat d'une recherche collective qui se donne pour objectif, non pas de rendre le livre accessible, mais d'en montrer la complexité à l'aune des avancées de la recherche la plus récente. Dans le chapitre 11, à la fin de son analyse des relations entre l'Église et l'État, Johann Sommerville rappelle certains éléments de l'histoire complexe de la publication et de la réception de l'ouvrage, d'abord paru à Paris en 1642, puis à Amsterdam, chez Elzevier, en 1647. Si l'on connaît relativement bien les circonstances de la seconde édition, il n'en va pas de même de la parution parisienne. Peut-on, d'ailleurs, vraiment parler de « publication » ? Howard Warrender semble l'affirmer dans l'introduction de son édition du *De Cive* dans la *Clarendon edition*, édition de référence s'il en est : « La dédicace porte comme date, Paris, le 1^{er} novembre 1641. La publication suivit l'année suivante (avril 1642), dans un beau *quarto*, et imprimée de manière privée » (p. 5). S'il a bien été imprimé à Paris, comme le rappelle Warrender, Sommerville conteste que l'ouvrage y ait été pour autant « publié » : le livre, qui n'a pas reçu d'autorisation officielle, ne comporte, en effet, ni nom d'auteur – seules les initiales de Hobbes apparaissent au bas de l'Épître dédicatoire –, ni nom d'imprimeur, et l'on ne trouve, contrairement à l'usage du temps, aucune information concernant la manière de se le procurer. Il était facile d'en conclure, comme Grotius en avril 1643, que le livre n'était pas disponible à la vente. Contrairement aux *Elements of Law*, qui circulèrent d'abord sous forme manuscrite, le *De Cive* dans sa version parisienne – avec l'Épître dédicatoire, mais sans les remarques qui ne furent ajoutées qu'en 1647 – fut pourtant bien « imprimé ». L'imprimeur de la première édition pourrait être l'auteur des gravures, puisque figure, sur la page de titre de la première édition, l'indication « Math. f. », pour *Jean Matheus fecit*. Mais de ce Jean Mathieu, nous savons très peu de choses, et la contribution de Sommerville ne nous en apprend guère davantage qui se contente de rapporter l'hypothèse formulée par Quentin Skinner (p. 214, n. 7). Le propos de Sommerville est, en revanche, éclairant sur la réception de l'ouvrage en France et en Europe. L'un des premiers commentateurs du *De Cive*, Baptiste Masoyer-Deshommeaux, écrivait à Marin Mersenne en septembre 1642 que l'ouvrage méritait d'être brûlé, n'étant qu'une « rhapsodie d'hérésies ». En raison de la véhémence de ses positions à l'égard de l'Église catholique (p. 215), Descartes perçut aussi que l'ouvrage risquait de tomber sous le coup de la censure ; c'est ce qui se produisit en 1654 avec sa mise à l'Index par le Saint-Office. Le fait que la traduction française dédiée en 1660 au jeune roi Louis XIV par le sieur du Verdus ait omis les quatre derniers chapitres – la partie « Religio » en son entier – est un autre indice de la difficile réception des thèses théologico-politiques de l'ouvrage. Le chapitre 9, « Hobbes on Love and Fear of God » (Thomas Holden), le chapitre 11, dont nous venons de parler, et le chapitre 12, « Sovereign-Making and Biblical Covenants in *On the Citizen* » (A. P. Martinich), offrent des clés intéressantes, entre autres analyses, pour en comprendre les raisons. Nous ferons quelques remarques sur le chapitre 10, « 'A Rhapsody of Heresies' : The Scriptural Politics of *On the Citizen* », qui souligne que, si les deux arguments principaux en faveur de l'obéissance des chrétiens au souverain civil restent inchangés – le souverain dispose d'un droit ultime de juridiction en matières civiles et ecclésiastiques ; les conditions du salut sont satisfaites par l'obéissance au souverain –, trois changements importants interviennent dans le *De Cive*. Le premier est d'ordre quantitatif, Hobbes y consacrant plus de place à la religion et aux questions

scripturaires que dans les *Elements of Law* ; un second changement concerne la stratégie argumentative, et le troisième porte sur le contenu des arguments dans la mesure où Hobbes opère ce qu'Alison McQueen, l'auteur de l'article, nomme un « tournant hébraïque ». L'insistance sur l'Ancien Testament, qui distingue le *De Cive* des *Elements of Law*, est interprétée comme une réponse à son usage très important dans le camp parlementaire : il s'agirait pour Hobbes de retourner les armes des parlementaires contre eux, en montrant que l'Ancien Testament contient surtout des ressources en faveur du pouvoir monarchique. Alors que les prêcheurs parlementaires avaient souligné l'exemplarité de l'Israël biblique pour l'Angleterre révoltée contre son roi, Hobbes souligne le caractère singulier de ce moment. L'analyse proposée de l'usage de l'adjectif *peculiar* dans les expressions *peculiar people*, *peculiar laws* et *peculiar king* est particulièrement éclairante : ce terme servirait à réfuter le propos des parlementaires souhaitant faire de la période mosaïque un modèle pour la transformation politique de l'Angleterre des années 1640 (p. 196-197). Cette période ne constituerait pas un modèle, mais une singularité historique. Reprendre à ses adversaires leurs armes, en l'occurrence scripturaires, pour les retourner contre eux, c'est une fois de plus ce que Hobbes semble faire dans ses interprétations de la Bible au sein du *De Cive*. Un autre point fort du volume réside dans une volonté de comprendre l'apport spécifique à la pensée morale et politique de Hobbes d'un livre, le *De Cive*, qui connut une réception très importante sur le continent. Avant de nous livrer dix études en relation avec les trois parties du livre, l'ouvrage nous propose une analyse archéologique de deux strates méthodologiques : la strate géométrique, qui renvoie au tournant euclidien de 1629, lors du second voyage de Hobbes sur le continent, et la strate physicienne, si l'on peut dire, qui est l'apport le plus marquant du troisième voyage de Hobbes (1636). Cette seconde strate est mise en relation par Deborah Baumgold et Ryan Harding avec l'ambition de Hobbes de présenter sa philosophie sous la forme du système tripartite qu'il a nommé les « éléments de philosophie ». S'appuyant sur l'édition en regard des *Elements of Law*, du *De Cive* et du *Léviathan* (D. Baumgold (éd.), *Three-Text Edition of Thomas Hobbes's Political Theory*, Cambridge University Press, 2017), les auteurs entendent montrer que Hobbes maintient, dans le *De Cive*, les exigences formelles du modèle géométrique de la connaissance en y introduisant toutefois des considérations liées à la nature des questions considérées, en l'occurrence, le droit du souverain et les devoirs des sujets. L'objet du chapitre 1 (« Excavating *On the Citizen* », p. 12-30) est de montrer en quoi consistent les variations entre le manuscrit de 1640 et le *De Cive*. La méthode géométrique imprime sa marque formelle à l'organisation du texte à travers des définitions axiomatiques désignées comme telles. Pour autant, Hobbes manifeste désormais son inquiétude devant la difficulté, voire l'impossibilité, qu'il y a à définir les notions. Apparue au début des années 1640, cette difficulté est rapprochée du problème des « concepts essentiellement contestés » (Walter B. Gallie, 1956) : la solution à l'équivocité avait été cherchée, au sein des *Elements of Law*, dans un retour à la sensation même (EL, 5.14), mais, dans le *De Cive*, comme dans la *Critique du De Mundo de Thomas White* qui lui est contemporain ou presque, cette solution ne satisfait plus le philosophe. Il en cherche d'autres : le recours à l'usage commun des mots, à l'autorité civile pour fixer le sens des mots, à la droite raison. Comme ces propositions ne le convainquent pas, il lui faut pourtant reconnaître que les concepts de physique et de politique ne se plient pas à la seule analytique des définitions ; seules des hypothèses d'un autre ordre sont susceptibles de donner sens aux concepts de la physique et de la politique. Dans le cas du concept de « loi de nature », par exemple, Hobbes revendique à la fois le modèle déductif et la nécessité de recourir à des prémisses empiriques comme celles qu'il a proposées dans les articles 2-7 du chapitre 1 du *De Cive*. Ce préalable méthodologique rend d'au-

tant plus nécessaire un examen du contenu des « éléments » de la philosophie du *De Cive*. Comme il n'était pas possible d'examiner tous les concepts mobilisés par Hobbes dans ce dernier ouvrage, les éditeurs ont sollicité des contributions, en philosophie morale, sur l'amitié (Nicholas Gooding et Kinch Hoekstra), la gloire (Sharon A. Lloyd), le droit naturel et la désobéissance politique (Susanne Sreedhar), la motivation, la raison et le bien (Michael Lebuffe), et, en philosophie politique, sur la propriété et la souveraineté despotique (Laurens Van Apeldoorn), la souveraineté et la domination (Daniel Lee) et les corporations sans autorisation (Michael J. Green). Ces contributions de très grande qualité méritent toute l'attention des lecteurs. « Hobbes and Aristotle on the Foundation of Political Science » (p. 31-50) plus encore, dans la mesure où ce chapitre renouvelle l'approche de l'un des textes les plus justement célèbres du *De Cive*, le second paragraphe du chapitre 1, et les deux remarques qui lui furent ajoutées en 1647, celle qui commente la première phrase du paragraphe : « l'homme est un animal né apte à la société », et celle qui commente la dernière phrase : « l'origine des sociétés les plus étendues et les plus durables vient de la crainte mutuelle et non de la bienveillance mutuelle des hommes ». Refusant de considérer la critique de Hobbes comme une caricature d'un aristotélisme inventé, les deux auteurs s'efforcent de retrouver Aristote derrière les affirmations de sa critique. Dans la mesure où les trois espèces de l'amitié aristotélicienne sont remplacées par le souci de son avantage (*bonum sibi*) et la recherche sans fin de la réputation (*gloria*), l'attention au texte source d'Aristote permet de comprendre comment s'opère l'inversion de l'argument, comment, par exemple, l'amitié fondée sur la vertu fait place chez Hobbes à une critique sévère de la vanité des philosophes : « si l'on se réunit pour philosopher, autant il y a d'hommes, autant il y en a qui pontifient devant les autres, autant il y en a, en vérité, qui veulent être pris pour des maîtres » (*De Cive*, 1.2, trad. fr. Crignon, p. 97). Le point de départ est bien le texte d'Aristote, pas la seule *Politique* toutefois, mais l'éthique et la politique prises ensemble. Dans la première partie du *De Cive*, nous sommes dans le périmètre de l'*Éthique à Nicomaque*, dans la seconde partie, dans celui de *La politique*. Comme l'association des deux parties qui constitue ce qu'Aristote nomme « science politique », la nouvelle science politique revendiquée par Hobbes s'élève donc sur des fondations distinctes à partir de choix philosophiques opposés, mais dans un périmètre commun. Ce travail de fouille permet de retrouver les strates aristotéliciennes enfouies, et d'affirmer que la critique est bien un dialogue, entre l'auteur du *De Cive* et celui de l'*Éthique à Nicomaque*, et pas entre le premier et des arguments inventés ou empruntés à une tradition ultérieure. Retrouver les arguments ensevelis par des lectures trop hâtives, distinguer les méthodes qui se chevauchent, apprécier pour elles-mêmes les propositions philosophiques du *De Cive*, telle est bien l'ambition réussie de ce volume qui renouvelle notre vision, sinon de la politique de Hobbes, du moins de l'apport à cette vision de la seconde partie du système des *Éléments de philosophie*.

LUC FOISNEAU

2.2 Sean FLEMING, *Leviathan on a Leash. A Theory of State Responsibility*, Princeton and Oxford, Princeton University Press, 2020, 224 p.

« Le Léviathan en laisse ». Il faut bien entendu, pour commencer, souligner que le titre de l'ouvrage est une trouvaille, qui ne manque pas d'attiser la curiosité du lecteur, tout en rendant hommage de manière plaisante aux multiples tentatives de ceux qui, depuis sa publication, tentèrent de capturer le Léviathan, comme ce fut le cas de John Bramhall dans son célèbre ouvrage. La controverse entre Hobbes et Bramhall, et la réponse à *La Capture de Léviathan* fut d'ailleurs l'occasion de décocher, de part et d'autre, quelques traits d'esprits, ceux de Hobbes étant plutôt mieux aiguisés, reconnaissons-le,